

ASSEMBLEE D'ECOLE (AE)
EPFL-P-COUNSEL-AE
CE 2 328
Station 11
CH-1015 Lausanne

Nref : jm / pe

Vref : email kbvs

Lausanne, le 18 mai 2012

Concerne: Consultation interne sur la Convention d'objectif 2013-2016 de l'EPFL.

Mesdames, Messieurs,

Votre demande de prise de position concernant la consultation susmentionnée nous est bien parvenue et nous vous en remercions.

Le but de l'APC étant de défendre les intérêts de tous les employés, nous nous sommes concentrés principalement sur les points de **l'objectif N°8**, qui concerne directement les conditions de travail. Mais nous vous faisons part aussi de remarques sur d'autres points.

Objectif N°8 : Conditions de travail, égalité des chances et relève scientifique

[2b] : Nous estimons qu'un plan de carrière devrait être introduit pour toute collaboratrice et tout collaborateur, lui permettant de connaître ses perspectives de développement personnel et de promotion. Proposition de l'APC:

"Introduire un plan de carrière pour toute collaboratrice et tout collaborateur, lui permettant de connaître ses perspectives de développement personnel et de promotion".

[2c] : Proposition de l'APC:

Mise en place de moyens de promotion pour tous les collaborateurs.

- [3] : Ce sont des collaboratrices et collaborateurs qui peuvent compléter leur formation professionnelle et non des catégories. Proposition de l'APC:

Etoffer et promouvoir l'offre de formation continue pour que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de toutes les catégories professionnelles soient en mesure de pouvoir compléter ou renouveler leurs compétences.

- [4] : La notion de "haut niveau" est trop restrictive; or pour le bon fonctionnement des laboratoires et des unités, il faut aussi du personnel avec de grandes compétences, mais qui sont dans des échelons fonctionnels intermédiaires, voire inférieurs. Proposition de l'APC:

Mettre en place une gestion optimale des plateformes technologiques et des ateliers en assurant une continuité scientifique et technique et donc une stabilisation du personnel scientifique et technique de tout niveau, nécessaire pour l'exploitation des tâches qui leurs sont demandées.

- [6] : Il ne s'agit pas d'engager du personnel féminin, uniquement pour respecter une notion de quota. Proposition de l'APC:

Encourager les carrières pour toutes les catégories de personnel scientifique, technique et administratif.

- [8] : Proposition de l'APC:

Réintroduire l'égalité de traitement entre le personnel de la Confédération et du domaine des EPF. Mise en application et surveillance du NSS.

Objectif N°7 : Rôle dans la société et tâches nationales

Congés sabbatiques aussi pour le personnel administratif et technique, comme c'est déjà le cas à l'EPFZ. Le but étant que tout le personnel puisse se ressourcer.

Objectif N°9 : Sources de financement et utilisation des ressources

- [3] : Actuellement, il n'est pas rare que des données personnelles, comme des scans de passeports, soient conservés en plusieurs endroits, de même que des données administratives (finances, ...). Avec la création d'une bibliothèque centralisée de données informatisées, il serait possible de simplifier la gestion des données. Proposition de l'APC:

Continuer à améliorer l'efficacité de la gestion administrative et financière en optimisant les procédés et en collaborant avec d'autres institutions et en mettant sur pied une bibliothèque centrale de données informatisées sur le personnel et le domaine financier.

Objectif N°10 : Gestion immobilière

[2b] : Proposition de l'APC:

Mettre l'accent sur l'entretien des bâtiments et de leurs environnements afin de donner une très bonne image de l'EPFL.

Nous avons observé une différence de valeur de % entre la page 7

Initiatives stratégiques et axes prioritaires prévus pour la réalisation des objectifs	
Initiative stratégique	Paramètres essentiels (jalons prévus)
Augmentation des fonds secondaires et de tiers	▪ La part des fonds secondaires et de tiers atteindra environ <u>40%</u> en 2016

et la page 12:

Indicateurs relatifs à l'objectif 9 au sens du Mandat de prestations	
Indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettant de vérifier la réalisation des objectifs	
Indicateur	Valeur(s) cible(s)/tendance visée
Achats	Economie de 10 % sur les achats en 2016
Fonds secondaires & tiers	<u>50 %</u> du budget total en 2016

Au sommet de la page 7, "en ***diversifiant***" ?

2. Compléter les ressources fédérales en diversifier les sources et méthodes de financement tant pour la recherche que pour le développement des infrastructures.

En vous remerciant d'avance de bien vouloir prendre notre prise de position en considération, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Au nom du Comité de l'APC-EPFL



Jacqueline Morard